

PROCES VERBAL CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE 3M 30 janvier 2018

La séance du conseil plénier débute à 09h30.

I. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 7 décembre 2017 :

Le compte-rendu du conseil de l'école doctorale du 7 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

II. PRESENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL :

- Nous souhaitons la bienvenue aux membres extérieurs. Ces membres sont les suivants :
 - Mme Agnès Tabellout (Le Mans Métropole)
 - M. Hamza Berrehrah (Renault-Nissan-Mitsubishi Alliance)
 - M. Jean-Marc Veillé (Direction Europe Matériaux et Innovation, Cooper Standard)
 - Mme Chloé Camus (Rennes Métropole)
 - M. Pierre-Yves Cornec (Epsilon Chimie)
- Mesdames Camus et Tabellout, employées respectivement de Rennes Métropole et Le Mans Métropole ont indiqué qu'en raison de leur emploi, elles ne pourraient pas prendre part aux différents votes qui pourraient avoir lieu au sein du conseil de l'ED.

III. VALIDATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL DE L'ED

- Maintenant que le conseil est complet (doctorants élus et membres extérieurs approuvés), il est procédé à la validation de sa composition et de sa direction.
 - M. Boudebs, membre le plus âgé du conseil, préside le vote.
- La composition est approuvée à l'unanimité.

IV. APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR

- Après débat et différentes modifications, le règlement intérieur est adopté à la majorité.
- Le règlement intérieur adopté est à retrouver sur le site internet de l'école doctorale, en suivant ce [lien](#).

V. POINT SUR LES FORMATIONS :

- F. Calvayrac a établi un budget prévisionnel de formation de 10000 €.
- La question est posée de savoir comment était établit les contrats vacataires. Pierre Frère propose, afin de ne pas compliquer le processus, de garder le fonctionnement habituel. Les contrats sont établis par les sites et l'ED paiera ensuite.

F. Calvayrac note qu'il y avait un écart important de doctorants inscrits entre la liste de l'UBL ayant servi à l'établissement du budget pour l'ED et la liste des électeurs pour les dernières élections, environ 150 étudiants.

Pour le site du Mans, cet écart est faible (7 étudiants) et correspond aux nouvelles inscriptions plus faibles que le nombre de doctorants ayant soutenu entre-temps.

VI. POLITIQUE BUDGETAIRE :

- F. Calvayrac note qu'il y avait un écart important de doctorants inscrits entre la liste de l'UBL ayant servi à l'établissement du budget pour l'ED et la liste des électeurs pour les dernières élections, environ 150 étudiants.
- Il y a environ 420 étudiants inscrits en années 1, 2 et 3. L'allocation étant de 100 € par étudiant, l'ED devrait disposer d'un budget de 42000 €.
- Le budget est actuellement centralisé sur Le Mans.
- La répartition du budget se ferait comme suit :
 - 12000 € pour les formations
 - 2000 € de fonctionnement de l'ED
 - 14000 € pour les journées de l'école doctorale
 - 14000 € d'aide aux déplacements
- Une souplesse est prévue dans ce budget.

VII. JOURNEES SCIENTIFIQUES

- LE MANS :
Proposition d'un thème « Energie et Environnement ». L'énergie permettant de cibler tous les doctorants travaillant sur le magnétisme, les batteries... Et l'environnement pour les sujets de physique et chimie avec un côté applicatif, matériaux plus respectueux de l'environnement, études sur la compréhension du devenir des matériaux dans l'environnement.
- NANTES :
Proposition d'un thème « Au cœur de la matière »

Pour rappel, les journées scientifiques sont organisées par les doctorants, appuyés par des permanents.

Pierre Frère demande quels seront les moyens pour s'inscrire. Cela sera à voir lors de la réunion de l'EDD du 9 février à Nantes.

VIII. MISE EN PAGE DES FORMULAIRES CSI

- Il pourrait être intéressant de « mixer » les 2 formulaires, Orsay et 3MPL.
- Demande de Rennes : La partie « résumé des travaux » serait à augmenter, car elle paraît trop courte. Un maximum est déjà indiqué (une ½ page).

IX. MAILING LISTS

- Des mailing lists ont été créées par l'UBL, une par ED de site et une générale. Le problème est que ces listes contiennent surtout les adresses persos des doctorants, et non leurs adresses universitaires.

X. QUESTIONS DIVERSES

- Les CR sont mis en ligne sur OAE-ESUP.
- Le site de l'ED est en cours de traduction.

La séance est levée à 12h30.

Le prochain conseil de l'ED 3M se tiendra le 17 avril 2018 à 09h30.